

## **Charte relative à l'emprunt et l'utilisation d'une liseuse à la Médiathèque de Saint-Sébastien-sur-Loire**

### **Conditions générales d'utilisation :**

Le prêt de liseuses est réservé aux adhérents de la Médiathèque adulte ou adolescent (à partir de 13 ans) à jour de leur cotisation.

Il est soumis à la signature de la présente charte plaçant la liseuse sous la responsabilité de son emprunteur jusqu'à sa restitution. Pour les abonnés mineurs, la charte doit être signée par l'un des parents ou le représentant légal.

### **Modalités de prêt :**

Le prêt est de 1 mois sans possibilité de prolongation et à raison d'une liseuse par carte.

La réservation est possible à la Médiathèque et sur le site internet de la ville.

Le prêt et le retour des liseuses s'effectuent obligatoirement et uniquement pendant les heures d'ouverture à l'Espace adulte de la médiathèque.

La restitution des liseuses n'est pas autorisée dans la boîte de retour située à l'extérieur de la Médiathèque.

Les liseuses sont prêtées dans une pochette contenant une liseuse, un étui de protection, un câble USB et un guide d'utilisation.

Le contenu de la pochette est vérifié lors du prêt et du retour en présence de l'utilisateur.

En cas de détérioration, de vol ou de non restitution de l'ensemble ou d'une partie du matériel, il en sera demandé le remboursement correspondant à la valeur de remplacement à neuf.

A titre indicatif :

- Liseuse Kobo Aura : 99 € - Etui de protection : 24.90 €
- Liseuse Kobo Aura H20 : 179,99 € - Etui de protection : 34.90 €
- Liseuse Cybook Muse : 99 € - Etui de protection : 23,90 €

Le fonctionnement de la liseuse peut vous être expliqué par une bibliothécaire au moment de l'emprunt.

### **Je reconnais avoir pris connaissance de la présente charte et je m'engage à :**

- Lire le manuel d'utilisation fourni avec la liseuse en prenant garde de la manipuler avec précaution
- Ne pas modifier le contenu de la liseuse ni les paramètres définis par défaut
- Ne pas la déclarer sur mon ordinateur personnel par l'installation de logiciels spécifiques
- Ranger tous les accessoires dans la pochette fournie pour sa restitution
- Rendre la liseuse rechargée
- Respecter les délais de prêt
- Restituer la liseuse en l'état avec son matériel d'accompagnement ou à la rembourser à sa valeur de remplacement.

Nom et prénom de l'emprunteur :

Nom et prénom du parent ou du représentant légal pour les mineurs :

Numéro de carte lecteur :

Numéro de téléphone (obligatoire) : portable - fixe

Date et signature (précédée de la mention « lu et approuvé »

(pour les mineurs, signature du représentant légal)